



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 13 novembre 2018

À la Sem Estival, les chauffeurs ne sont pas à la fête !

Le quartier Bellevue de Bras Panon avait cessé d'être desservi par les cars de la Sem Estival suite à la refonte générale des transports décidée cette année par le Département. Cette décision avait provoqué la colère des habitants du quartier qui avaient manifesté publiquement leur mécontentement en exigeant que la ligne 2 réintègre Bellevue dans son circuit.

Ils viennent d'obtenir satisfaction depuis début octobre dernier. Ce qui n'est qu'un juste retour des choses.

Mais si la situation s'est améliorée pour les usagers, il n'en est pas de même pour les conducteurs de bus.

La direction de la Sem Estival leur impose en effet de travailler sans discontinuer de 5 heures 40 à 12 h 45, sans pouvoir prendre un seul moment de pause. Les temps de battement entre les arrivées et départs aux arrêts étant calculés de façon tellement serrée que les chauffeurs n'ont même le temps d'aller p... !

Ils n'entendent pas continuer à travailler dans de telles conditions plus longtemps et ont demandé à la direction de revoir leurs horaires de travail de façon à ce qu'ils puissent prendre leur temps légal de pause. La direction de la Sem Estival doit les recevoir sous peu.

Comme le disent les conducteurs : « On refuse d'être des cobayes ! », et ils ont raison !

Sem Estival : une direction anti-sociale

Non contente de faire travailler les chauffeurs sans discontinuer, la direction de la Sem Estival s'est attaquée à deux d'entre eux en leur imposant plusieurs jours de mise à pied disciplinaire parce qu'ils refusaient de prendre des responsabilités qui ne leur incombaient pas.

Résultat : elle s'est retrouvée dans l'incapacité d'assurer le passage des bus sur la ligne 2 pendant toute cette période !

Travailleurs-Usagers, tous sanctionnés, solidarité contre cette direction de combat !

Proxim' Services : résultat de l'élection de représentativité

Proxim' Services compte parmi les plus importantes entreprises d'aide à la personne et emploie majoritairement des femmes. Elle compte quelques 750 salariées.

À l'issue du scrutin, la CGTR a emporté 5 sièges, FO 6 sièges et la CFDT 3 sièges.

Un tiers des inscrites se sont abstenues de voter.

Nous souhaitons bon courage aux camarades élues de la CGTR pour les combats qu'elles auront à mener !

Entreprise Triple 8 : triple zéro pour la sécurité des agents !

L'entreprise de sécurité « Triple 8 » a, entre autres, la responsabilité de surveiller l'immeuble Cadjee au Chaudron. Le travail des agents consistait jusqu'à présent uniquement à s'assurer qu'il n'y ait pas d'intrusion la nuit au pied de l'immeuble. La direction leur demande à présent d'effectuer des rondes, seuls, dans tous les étages.

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

Des salariés lui ont fait savoir que leur sécurité n'était plus assurée dans ces conditions. La réaction de la direction ne s'est pas faite attendre : isolement de ces derniers et dénigrement systématique !

Pas question pour elle de faire tourner les gars à deux dans les étages, cela écornerait ses profits !

Hôpital de Saint-André : La direction ignore l'hygiène et la sécurité

À l'antenne du GHER de Saint André, les problèmes d'hygiène et de sécurité sont récurrents.

Au niveau de la confection des repas, les agents ont signalé à la direction les défaillances dans le maintien de la température dans la distribution en « vrac ». Il manque des chariots et ceux-ci ne sont pas toujours adaptés. D'après nos camarades de la CGTR du GHER, il n'est pas rare de voir des « nuisibles » sur les repas.

Dans le service USSR (soins de suite et de réadaptation), il n'y a pas de climatisation. En cette période de chaleur, les patients qui sont en majorité des personnes âgées sont sujets à la déshydratation, aux coups de chaleur, aux mycoses, à la macération, aux escarres etc. Quant aux soignants, ils travaillent de ce fait dans des conditions déplorables.

Les bennes à ordures ne sont pas vidées régulièrement et elles dégagent une odeur immonde.

Malgré les interventions des élus au CHSCT, CTE, aucune action n'est entreprise par la direction pour mettre aux normes les installations et pour renouveler les matériels défaillants et inadéquats afin d'améliorer les conditions de soins et de séjour des malades et soulager le personnel qui est aussi en souffrance au travail.

Le traitement par le dialogue ne semble pas avoir d'effet sur la direction de l'hôpital. Il faut sans doute essayer l'électrochoc... de la grève !

Solidarité avec Salim Nahouda, secrétaire général de la CGTMa !

Jeudi 25 novembre se tient le procès en appel de Salim Nahouda, secrétaire général de la CGT Mayotte. Ce camarade a été condamné en 2016 pour « diffamation » envers l'entreprise acconière Mayotte Chanel Gateway (MCG) pour l'avoir accusée d'avoir corrompu les conseillers généraux du département dans le but d'emporter la Délégation de Service Public (DSP) pour le port de Longoni.

Le tribunal a condamné notre camarade à verser à MCG une amende de 27 507 €.

Le patronat de Mayotte veut faire un exemple et casser la CGTMa en la frappant au porte monnaie, comme le patronat guadeloupéen a tenté de le faire avec la CGTG en 2015 en la condamnant à payer 53 472 € à la famille capitaliste béké Huygues Despointes (grande distribution – usine sucrière) pour avoir rappelé son passé esclavagiste !

La CGTMa gêne les capitalistes. Elle a, toutes ces années, mené de nombreux combats avec les travailleurs mahorais pour l'amélioration de leur pouvoir d'achat, le respect de leurs droits dans les entreprises, lutté pour que les travailleurs mahorais aient les mêmes droits que les travailleurs de France.

Les militants de la CGTR sont entièrement solidaires de Salim et lui marqueront leur solidarité le 25 novembre.

Chaque mardi, de 18 heures à 19 heures 30, l'Union Régionale Est de la CGTR organise en son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs. Venez nombreux !

**La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît
Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68**